Ami du Clergé du 29 août 1929

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la Nativité de la T. S. Vierge. — III. Marie notre espérance, 529.
Cours de prônes sur le Décalogue. — XXIV. Devoirs des fidèles envers leurs pasteurs, 531.
Aux Enfants de Marie. — XXIII. La patience, 533. — XXIV. Les relations, 534.
Les Litanies de S. Joseph. — X. *Joseph très chaste :* La chasteté du grand Patriarche, 535.
Entretiens sur la vie chrétienne. — CXXIII. Les dévotions particulières, 537.
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — XIV. 1891, l'année d'action de grâces, 540. — XV. La mort de son père, 542. — XVI. Céline, 543.

POUR LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE

III

MARIE NOTRE ESPÉRANCE

Quis, putas, puer iste erit ?
Qui pensez-vous que sera cet enfant ? (Luc, I, 66).

Mes frères,

L'histoire nous apprend qu'à la naissance d'un héritier au trône, tout le royaume se mettait en fête : le canon annonçait l'heureuse nouvelle à tout le peuple qui se livrait à de bruyantes démonstrations de joie ; les grands et les nobles accouraient offrir leurs félicitations et leurs présents, le nouveau-né recevait une riche province en partage, les courtisans entouraient à l'envi le berceau, s'efforçant de scruter l'avenir, cherchant à deviner quelles actions glorieuses orneraient le règne du jeune prince, se répétant ce que disaient les parents de S. Jean-Baptiste : « *Quis, putas, puer iste erit ?* » Aujourd'hui rien de pareil n'accompagne la naissance de Marie : aux yeux du monde elle n'est qu'une enfant du peuple que rien ne distingue des autres, et cependant elle est fille de roi, puisqu'elle appartient à la famille de David ; elle est mère de roi, et quel roi ! celui que S. Paul appelle le « Roi immortel des siècles. » Elle est reine elle-même, non d'un royaume terrestre et périssable, mais du ciel et de la terre. A elle est réservée la plus belle couronne que jamais reine ait portée. Aussi n'a-t-elle pas besoin de l'apparat dont on entoure les autres princes ; toute sa gloire est en elle, dans son âme que Dieu se plaît à orner merveilleusement comme le temple où il doit résider. Les concerts qui la saluent, ce sont les chœurs angéliques qui les font entendre, ravis de sa beauté. Nous aussi, offrons nos hommages à Marie, car elle est pour nous la perspective d'une prochaine Rédemption, elle est l'aurore du jour qui se lèvera avec le Messie, c'est pour notre salut qu'elle vient au monde. En examinant sa *grandeur* et sa *bonté*, je voudrais, m. f., vous montrer combien est fondée l'espérance que nous mettons en elle.

I

Remarquons d'abord que, afin qu'une personne soit en état de nous soulager par son assistance auprès de la Majesté divine, il est absolument nécessaire que sa grandeur l'approche de Dieu, autrement elle ne pourra puiser à la source où toutes les grâces sont renfermées. Or si nous voulons savoir d'où Marie tire sa grandeur, il nous faut recourir à l'amour de Dieu pour elle, puisque c'est cet amour seul qui cause la perfection dans les créatures. Plus Dieu aime, plus il donne ; aussi, en montrant qu'il a aimé Marie plus que tout autre, nous aurons par le fait même établi qu'il lui a donné davantage.

Mais cet amour, comment le prouver ? — M. f., recourons à cette simple phrase que nous venons de lire dans l'Evangile : *De qua natus est Jesus qui vocatur Christus.* Elle est Mère de Jésus, par conséquent Mère de Dieu. Il suit de là que l'amour de notre Sauveur, qui est une pure libéralité à l'égard des autres, devient une dette pour sa très sainte Mère, obligation à laquelle il ne peut se soustraire sans violer l'ordre établi par lui.

Mais pénétrons plus avant encore dans les secrets divins, en nous aidant de la Sainte Ecriture. L'apôtre S. Paul nous dit que Notre-Seigneur, en s'incarnant, a bien voulu prendre une nature toute semblable à la nôtre, jusqu'aux moindres choses, jusqu'aux plus grandes infirmités. La faim et la soif, la souffrance et la mort, il a tout pris sur lui librement et, si vous exceptez le péché, il n'a rejeté aucune de nos faiblesses. C'est ce qu'il est venu chercher sur la terre, et en échange de nos infirmités qu'il a prises, il nous a communiqué ses grandeurs. Et n'est-ce point pour cette raison que l'Eglise inspirée de Dieu appelle l'Incarnation un « commerce » ? « Admirable commerce, s'écrie S. Augustin, où le Fils de Dieu nous apporte les biens propres à cette céleste patrie : la grâce, la gloire, l'immortalité, et prend les choses que cette misérable terre produit : la faiblesse, la misère, la corruption ! » Il faut donc qu'il nous ressemble en tout, aussi le verra-t-on au Jardin des Oliviers dans la tristesse, dans la crainte, dans une telle frayeur du supplice qui lui est réservé qu'une sueur de sang s'échappera de tout son corps.

S'il en est ainsi, s'il s'est revêtu des sentiments de faiblesse qui pourraient sembler indignes d'un Dieu, ne doit-on pas à plus forte raison dire qu'en son cœur il avait pris l'affection envers les parents, puisque dans la nature même il n'y a rien de plus naturel, de plus équitable, de plus nécessaire ? Ne doit-on pas dire aussi que, puisqu'il a voulu être le modèle de toutes les vertus, il a porté au plus haut degré celle qui consiste à aimer ses parents ?

Et ce n'est pas seulement comme homme que le Fils de Dieu aime Marie, mais aussi comme Dieu. Comme Dieu, il l'a de toute éternité préférée aux autres et choisie pour être sa mère ; en créant le monde, il pensait tout spécialement à celle qui devait en être la Reine, si bien que l'Eglise a pu appliquer à la Sainte Vierge ces paroles qui conviennent à la Sagesse divine : « J'ai existé depuis le commencement et avant les siècles. » Dès que Marie

vient au monde, il la regarde comme sa mère, parce qu'elle l'est en effet selon l'ordre des décrets divins, et il s'en met pour ainsi dire en possession en la consacrant par l'Esprit-Saint. Ainsi son alliance avec elle commence à la nativité de cette auguste Reine, et avec l'alliance la munificence des dons. Car, m. f., il est impossible que Dieu aime et ne donne pas ; pour lui aimer c'est donner.

Assurément nous ne saurons qu'au ciel tout ce dont Dieu orna Marie dès le premier instant de son existence, mais nous connaissons quelques-uns des privilèges qu'elle fut seule à posséder : elle fut tout d'abord préservée du péché originel et reçut dans son âme une telle abondance de grâces que, selon certains théologiens, elle commença au degré où les plus grands saints finirent. Jamais elle ne commit une faute même la plus légère, ce qui suppose une assistance extraordinaire de la Providence divine, puisque nul homme ne peut, sans un secours spécial, éviter tous les péchés véniels. A chaque appel de la grâce elle correspondait avec une générosité parfaite et sa sainteté croissait sans arrêt, si bien qu'elle mérite le titre de « pleine de grâce, » et qu'on peut la comparer au soleil dont l'éclat augmente continuellement jusqu'à ce qu'il ait atteint son plein midi.

Sa grandeur, nous pouvons la comprendre au moment de l'Annonciation : jusque-là, quand les anges apparaissaient aux hommes, ils se montraient à eux comme des êtres bien supérieurs, auxquels était dû un respect mêlé d'une crainte qui parfois allait jusqu'à l'épouvante, car c'était une persuasion que l'on mourait après avoir vu un ange. Devant Marie au contraire, l'ange s'incline respectueusement et salue le premier en signe d'infériorité. Que l'on compare son attitude à celle qu'il observa à l'égard de Zacharie, un saint, pourtant, de l'Ancienne Alliance, et on comprendra mieux à quelle dignité était parvenue l'humble Vierge de Nazareth.

La grandeur de Marie est tout entière, en un mot, dans son titre de Mère de Dieu. Si la gloire d'un roi ou d'un illustre personnage, bien que terrestre et éphémère, rejaillit sur celle qui lui a donné le jour, que dire de l'incomparable splendeur que le Verbe de Dieu projette sur elle !

II

Ne nous persuadons pas cependant, m. f., que Marie, en quelque sorte divinisée par ses prérogatives, en ait été éblouie et que, parvenue à ce faîte, elle jouisse égoïstement de son bonheur sans songer à ceux de sa race, à ceux qui, comme elle, sont issus d'Adam et d'Eve, mais qui, moins privilégiés qu'elle, portent le lourd fardeau d'une hérédité coupable. Dieu, qui a voulu que son Fils unique devînt l'aîné d'une multitude de frères adoptifs et le nouvel Adam d'une humanité régénérée, a décrété que Marie adopterait tous les hommes. Nous sommes à elle en tant que Jésus-Christ nous a donnés à elle, parce qu'étant achetés au prix de son sang, il n'y a que lui qui puisse disposer ainsi de nous.

Ouvrons l'Evangile ; cherchons où nous avons été l'objet d'une telle donation. Il nous faut aller jusqu'au récit de la Passion. Du haut de la croix, Jésus, d'une voix mourante, dit à l'apôtre Jean en lui montrant sa Mère : « Voilà votre Mère ; » puis s'adressant à Marie et lui montrant le disciple bien-aimé : « Femme, lui dit-il, voilà votre fils. » S'il faut voir dans ces paroles une manifestation de la piété filiale et de la sollicitude que le Sauveur éprouvait envers sa Mère qu'il allait désormais laisser seule en ce monde, il serait injuste de méconnaître le sens profond que le perpétuel sentiment de l'Eglise y a discerné : en la personne de S. Jean, c'est toute l'humanité que Jésus avait en vue, c'est nous tous qu'il confiait à sa Mère afin qu'elle nous adoptât pour ses enfants.

Admirons ici la sagesse de notre Sauveur. Il choisit cette heure dernière à dessein : à ce moment, en effet, Marie, en partageant les douleurs de son Fils, est devenue sa corédemptrice ; elle mérite donc de lui être pareillement associée dans la paternité qu'il exerce alors sur le genre humain, comme Eve était l'associée d'Adam pour la propagation charnelle des hommes. De plus, Jésus-Christ, étant l'auteur du cœur humain, en connaît tous les ressorts et sait comment en faire vibrer les cordes les plus secrètes. Or Marie se trouve précisément dans la situation la plus favorable pour recevoir son incomparable mission.

Quand l'âme est saisie de quelque passion violente, elle ressent aisément les mêmes impressions pour tous les autres qui se présentent ; si quelqu'un, par exemple, éprouve un accès de colère, il sera difficile que ceux qui l'approchent n'en subissent le poids. La T. S. Vierge, au pied de la croix, est vivement atteinte dans son amour maternel et son âme en est pénétrée de douleur. Il est donc tout naturel de penser qu'elle reporte sur nous une partie de cet amour.

Dès la plus tendre enfance de Jésus, elle recueillait avec soin les moindres paroles et les moindres gestes de celui qui était à la fois son Fils et son Dieu ; et l'Evangile, pour résumer sa conduite, nous dit simplement : « *Maria conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.* » Que dire alors de l'attention religieuse qu'elle prêta à ses dernières volontés ? Les hommes ont coutume de respecter les dispositions testamentaires prises par les défunts, une mère croirait manquer gravement à ses devoirs si elle n'exécutait scrupuleusement les désirs de son fils mourant. Marie, la meilleure des mères, n'était-elle pas prête à obéir au meilleur des fils ?

Mère des hommes, elle l'est donc en toute vérité, car elle a reçu et accepté ce titre de la main de Dieu. Mais ce n'est pas encore assez : il faut ajouter qu'elle éprouve pour eux tous les sentiments d'une mère.

Pour bien nous en convaincre, rappelons-nous d'abord que la parole de Dieu est créatrice : *dixit et facta sunt*. Les promotions humaines présupposent dans celui qui est revêtu d'une dignité plus haute les qualités nécessaires. Quand Dieu au contraire confie une mission, il accorde en même temps les grâces indispensables à sa bonne exécution. C'est pourquoi, pendant que, du haut de sa croix, Jésus

promulguait la maternité de Marie sur les hommes, il élargissait son cœur à l'infini et le rendait capable de les embrasser tous d'un amour tendre et fort, car, parmi les qualités d'une mère, il n'en est pas de plus naturelle que celle-là.

Ouvrons encore l'Evangile : nous y lirons que, si l'amour de Dieu est le premier et le plus important commandement de toute la Loi, celui du prochain est l'objet d'un devoir semblable au précédent ; nous y verrons comment le Christ s'identifie pour ainsi dire avec ses disciples, puisqu'il dit à son Père : « Je suis en eux » (Jo., XVII, 23), et qu'il lui adresse cette prière : « Que l'affection par laquelle vous m'avez aimé soit en eux » (Jo., XVII, 26). Dès lors, puisque Marie a brûlé pour Dieu d'ardeurs supérieures à celles des Séraphins, elle ne peut manquer de ressentir le même amour pour les hommes. Elle qui ressentait pour Jésus les tendresses de la plus aimante des mères et de la plus parfaite des saintes, nous devons croire qu'elle est pleine du même amour pour nous, les frères, les images et les membres de Jésus-Christ, car ces deux sentiments se fondent en un seul par la force même des choses.

* *

Qui ne sentirait, à ces considérations, son âme pénétrée de la plus vive confiance envers une Reine si puissante et si bonne ? Venons donc à son berceau lui apporter nos hommages et nos prières. De nous elle n'attend qu'un présent : notre cœur, qu'elle veut conquérir et garder à Jésus. Si nous le lui donnons sans réserve, soyons certains qu'elle ne se montrera pas ingrate. Elle qu'on n'a jamais invoquée en vain, elle qu'on appelle « la toute-puissance à genoux, *omnipotentia supplex* », elle nous obtiendra pour notre corps et notre âme les grâces qui nous seront convenables ; elle nous admettra surtout à prendre place dans le cortège des bienheureux qui forment sa cour. Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XXIV

DEVOIRS DES FIDÈLES ENVERS LEURS PASTEURS

Mes frères,

Continuant l'étude des obligations que nous impose le quatrième Commandement, nous allons voir aujourd'hui les devoirs des fidèles envers leurs pasteurs. Ces devoirs, nous dit le catéchisme, sont de les respecter, de leur obéir et de les assister.

I

Nous devons *respecter* les pasteurs de nos âmes c.-à-d. notre curé, notre évêque et le Souverain Pontife, parce qu'ils sont près de nous les représentants de Dieu. Lorsqu'un ambassadeur présente les lettres de créance par lesquelles son gouvernement l'accrédite près d'un Chef d'Etat, on le reçoit avec les plus grands honneurs, parce qu'en sa personne c'est son souverain qu'on accueille et qu'on honore. Si par malheur cet ambassadeur est dans le pays où il est envoyé l'objet d'insultes et de grossièretés, toute la nation s'estime insultée et la guerre en résulte fréquemment. Tel fut le cas en 1827, où le représentant du roi de France Charles X, le consul général français Duval, fut souffleté et mis à la porte par le Dey d'Alger.

S. Paul a dit : « *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos* » (II Cor., V, 20). Les pasteurs des âmes sont donc les ambassadeurs de Jésus-Christ et c'est en son nom, c'est de sa part qu'ils parlent aux hommes et les exhortent au bien. « Nous sommes les lieutenants de Jésus-Christ, dit encore le même Apôtre, c'est sur son ordre que nous prêchons, c'est en son nom que nous baptisons et offrons le saint sacrifice. Que les hommes nous regardent donc comme les ministres de Jésus-Christ et comme les dispensateurs des mystères de Dieu » (I Cor., IV, 1). Quelle dignité ! Faut-il s'étonner après cela si Notre-Seigneur réclame pour les pasteurs auxquels il a confié le soin des âmes le même respect que pour lui-même ? « *Qui vos recipit me recipit*, leur dit-il, celui qui vous reçoit, c'est moi qu'il reçoit en votre personne. *Qui vos audit me audit*, celui qui vous écoute m'écoute. *Qui vos spernit me spernit*, celui qui vous méprise me méprise. »

Respectons donc les pasteurs chargés de nous conduire dans les voies du salut. Respectons-les dans nos paroles, dans nos écrits et dans nos procédés à leur endroit. Ne blâmons aucun acte de leur ministère et ne nous exposons pas à compromettre le succès de celui-ci par nos critiques imprudentes. Ne nous autorisons pas de leurs défauts ni de leurs fautes pour leur refuser ce respect. Ils ne sont pas parfaits, hélas ! ils le savent mieux que vous et plus que personne ils en gémissent. Mais sont-ils donc si parfaits eux-mêmes, ceux qui sont le plus empressés à relever les fautes de leurs pasteurs et à souligner leurs défauts ? ne sont-ils pas souvent de ceux qui voient une paille dans l'œil des autres sans apercevoir la poutre qui est dans le leur ? Vos pasteurs ne sont point parfaits. Evidemment il serait bien à désirer qu'ils le fussent, eux qui sont chargés de vous enseigner le bien et de vous en montrer le chemin, mais, parents qui m'écoutez, vous aussi vous avez le devoir d'enseigner le bien et de donner le bon exemple à vos enfants. De ce qu'ils remarquent en vous quelques défauts et vous voient commettre quelques fautes, sont-ils pour cela autorisés à vous manquer de respect et à vous mépriser ? Rappelez-vous l'histoire des enfants de Noé. Cham qui manqua de respect à son père fut maudit de Dieu, lui et sa postérité ; Sem et Japhet au contraire qui firent leur possible pour cacher la faute de leur père et étouffer le scandale dont elle aurait pu être l'occasion, furent loués et bénis de Dieu. Imitez donc leur exemple, non seulement lorsqu'il s'agit de vos parents selon la chair, mais aussi lorsqu'il s'agit des pères de vos âmes, vos pasteurs.

Ne croyez pas, du reste, volontiers aux scandales cléricaux publiés par les mauvais journaux. Ces scandales sont, la plupart du temps, inventés de toutes pièces et il suffit de se livrer à une courte enquête pour s'en assurer. Ceux qui les colportent

en veulent surtout à la religion et ils savent que le plus sûr moyen de lui nuire est de dénigrer ses ministres. Les faits qu'ils racontent sont faux, mais « mentez, mentez, disait Voltaire, il en restera toujours quelque chose ». Soyez assez sérieux et assez bons chrétiens pour ne pas croire sans contrôle à toutes leurs calomnies.

II

Nous devons en second lieu *obéir* à nos pasteurs.

Ils sont chargés de nous instruire des vérités de la religion, de nous conduire dans les voies du salut et de nous administrer les sacrements. Cette triple obligation qui leur incombe impose également un triple devoir d'obéissance aux fidèles.

Celui d'abord d'*accepter leur enseignement*. Notre-Seigneur a dit à ses Apôtres et en leur personne à tous les prêtres : « Enseignez toutes les nations et apprenez-leur à garder tous mes commandements » (Math., XXVIII, 19). Le curé instruit ses paroissiens par les prédications qu'il leur adresse chaque dimanche et chaque jour de fête. L'évêque instruit ses diocésains par ses Lettres pastorales, le Souverain Pontife instruit les fidèles du monde entier par ses Lettres encycliques. Nous devons accueillir avec soumission leurs enseignements, croire par conséquent les vérités qu'ils nous prêchent, rejeter au contraire les erreurs qu'ils condamnent. Ne soyons jamais de ces esprits rebelles qui discutent les directives de leurs pasteurs, même lorsqu'elles viennent du premier d'entre eux, du Souverain Pontife ; qui rejettent leurs décisions, qui refusent de se soumettre à leurs condamnations. Malgré cette révolte ouverte contre le chef infaillible de l'Eglise, ils ont la prétention de demeurer catholiques, mais c'est en vain : « Celui qui n'écoute pas l'Eglise, a dit Notre-Seigneur, doit être regardé comme un païen et comme un publicain. »

Nous devons obéir à nos pasteurs non seulement dans les choses de la foi mais encore dans les choses qui regardent la *morale*. Faisons docilement le bien qu'ils nous commandent, évitons avec la même docilité le mal qu'ils nous défendent. Chargés par Dieu de vous guider dans les voies du salut, ils vous indiquent mille moyens excellents pour vous sanctifier, tels que l'exercice de la présence de Dieu, l'assistance à la sainte messe, la visite au St-Sacrement, la lecture des bons livres, l'exactitude aux exercices de piété. Dans la mesure où vos occupations vous le permettent, obéissez à toutes ces recommandations de vos pasteurs : elles leur sont inspirées par le zèle le plus ardent pour votre salut et le désir le plus vif de votre avancement spirituel.

D'autres fois, ils vous signalent les dangers qui menacent votre foi ou votre vertu, vous défendent par exemple de lire de mauvais livres et de recevoir de mauvais journaux, de fréquenter telles compagnies, de prendre part à tels divertissements, d'accepter tel rendez-vous de plaisir, ils vous mettent en garde contre telles toilettes indécentes. Obéissez-leur quoi qu'il vous en puisse coûter. Vous ne voyez peut-être pas toujours l'opportunité des ordres ou des défenses qu'ils vous intiment, vous êtes tentés de penser, quelquefois même de crier, qu'ils exagèrent, et qu'ils voient du mal où il n'y en a pas. Les faits, hélas ! ne viennent que trop souvent leur donner raison et montrer que le danger était bien réel puisque, pour leur avoir désobéi, on a succombé. Obéissez toujours à vos pasteurs ; vous n'aurez jamais à vous repentir de l'avoir fait ; il vous faudrait peut-être, au contraire, verser des larmes bien amères pour ne l'avoir pas fait.

Vos pasteurs, enfin, sont chargés de vous administrer les sacrements. Soyez donc exacts à venir *les leur demander*. Faites baptiser vos enfants le plus tôt possible, comme l'Eglise vous le commande (can. 770). Obéissez aux règlements diocésains qui vous ordonnent de les envoyer au catéchisme (can. 395) ; soyez heureux d'obéir au Souverain Pontife en les préparant à se confesser et à communier dès qu'ils ont l'âge de discrétion (can. 854) ; n'omettez pas non plus, quand le moment est venu, de leur faire recevoir le sacrement de confirmation (can. 787) ; et surtout, en faisant vos pâques chaque année, obéissez avec empressement à la loi de l'Eglise que vous rappellent votre évêque et votre curé dès le début du Carême (can. 184). Vos pasteurs font leur devoir en vous intimant ces diverses obligations, faites le vôtre en les écoutant.

III

Le troisième devoir des fidèles envers leurs pasteurs est de les assister.

Les assister de leurs *prières*, d'abord. Les Actes des Apôtres nous racontent que les premiers chrétiens priaient pour S. Pierre prisonnier. S. Paul recommande aux fidèles qu'il a évangélisés de prier pour lui afin que Dieu bénisse davantage encore son apostolat (Coloss., IV, 3). L'Eglise catholique prie fréquemment pour le Souverain Pontife, son chef. Eh bien ! en même temps que pour le premier de tous vos pasteurs, priez pour votre évêque, pour votre curé et tous ceux qui ont la charge de vos âmes. Demandez à Dieu de vous les conserver, eux aussi, et de les conserver en même temps dans son amour et sa sainte grâce : « *Dominus conservet eum et vivificet eum.* » Demandez à Dieu de bénir leur ministère, afin qu'ils puissent travailler efficacement au salut de vos âmes, c'est la seule consolation et le seul bonheur qu'ils ambitionnent ici-bas. Au lieu de les mépriser quand vous remarquez en eux quelque défaut, priez pour eux afin que Dieu leur accorde la grâce de s'en corriger ; au lieu de murmurer contre les avis qu'ils vous donnent ou les reproches qu'ils vous font, priez pour eux afin que Dieu les éclaire et leur accorde les lumières dont ils ont besoin pour vous conduire avec prudence et sagesse.

Il faut, secondement, assister vos pasteurs de votre *dévouement*. Ils se font de plus en plus rares, presque tous sont chargés de plusieurs paroisses et ne suffisent plus à la tâche. C'est à l'apostolat laïque, c'est aux fidèles, — le Pape et les évêques ne cessent de le redire — à suppléer à ce qu'ils ne peuvent faire. Et comment ? C'est bien simple. Vous par exemple qui savez chanter, c'est en présidant les

vêpres du dimanche à la place de votre curé obligé de se rendre dans une autre paroisse. Grâce à vous, l'après-midi du dimanche sera sanctifiée, les fidèles pourront assister à cet office et seront moins tentés de profaner le dimanche en se livrant au travail ou d'aller chercher ailleurs des divertissements plus coupables encore. — Comment vous pouvez aider vos pasteurs ? C'est en vous faisant catéchistes volontaires, en surveillant les enfants à l'église en l'absence de M. le Curé, en leur faisant apprendre et réciter la lettre du catéchisme, afin que M. le Curé, durant les rares et courts moments qu'il peut leur consacrer, n'ait plus qu'à leur expliquer cette lettre. — Comment vous pouvez aider vos pasteurs ? C'est en visitant les malades de votre localité et en signalant à M. le Curé ceux qui ont besoin de son ministère ; c'est en prenant soin de l'église, de la lampe du St-Sacrement, du linge et des ornements sacrés, c'est en vous faisant zélateurs et zélatrices des différentes œuvres de prière, d'apostolat et de bonne presse établies dans la paroisse. Ayez à cœur la gloire de Dieu et le salut des âmes, et les occasions d'exercer votre zèle et votre dévouement ne vous manqueront pas.

Il faut troisièmement aider vos pasteurs de votre *influence*. — La nôtre n'est pas grande, me direz-vous. — C'est possible, mais l'union fait la force. Entrez donc dans les différentes associations qui ont pour but de grouper les catholiques en vue de la défense de leurs intérêts religieux. Selon votre âge ou votre condition, donnez votre nom aux patronages catholiques, aux cercles catholiques, aux mutualités et aux syndicats d'inspiration catholique, à l'union des cheminots catholiques, surtout aux groupements de la Fédération nationale des catholiques de France et de la Ligue patriotique des françaises. Et que cette inscription de votre nom en ces groupements ne soit pas une simple formalité. Soyez-en des membres agissants, fréquentez-en les réunions, soutenez-en toutes les revendications et appuyez ainsi efficacement les efforts de vos pasteurs pour la défense des droits de Dieu et de l'Eglise.

Quatrièmement, enfin, selon vos moyens aidez vos pasteurs de vos *deniers*. C'est sur eux exclusivement, vous le savez, que repose la charge de l'entretien du culte. Il leur faut pourvoir leurs églises de linge et d'ornements, d'huile, de cire et d'encens, entretenir, réparer et parfois même remplacer quelque partie du mobilier sacré. Or vous savez par expérience si tous ces objets et tous ces travaux coûtent cher aujourd'hui ! Il leur faut assurer un modeste traitement aux employés de l'église, aux chantres, aux sonneurs, au sacristain et à la sacristine ; il leur faut payer le loyer d'un presbytère, il leur faut payer et nourrir la personne dévouée qui veut bien prendre soin de leur intérieur, enfin il leur faut vivre eux-mêmes. Que de charges et que d'argent il faut pour faire face aux dépenses qu'elles occasionnent ! Cet argent, vos pasteurs ne peuvent le gagner eux-mêmes, puisque tous leurs instants du jour et même de la nuit si c'est nécessaire vous sont consacrés. C'est donc à vous qu'il appartient de le leur fournir, puisque aussi bien c'est pour votre utilité que toutes ces dépenses sont faites. Donnez donc généreusement à l'Œuvre du Denier du culte, donnez non moins généreusement aux différentes quêtes qui sont faites à l'église ou à domicile. Vos offrandes, vous le devinez, ne doivent plus être ce qu'elles étaient avant la guerre : elles doivent être majorées dans la proportion où le sont les dépenses elles-mêmes. La plupart d'entre vous le comprennent et je les en remercie, quelques-uns cependant ne s'en doutent pas encore ; qu'ils veuillent bien m'excuser de le leur faire remarquer.

Voilà, m. f., quelques-uns de vos devoirs envers vos pasteurs. Ceux-ci se dépensent tous les jours à votre service et, à l'exemple de S. Paul, ils ne demandent qu'à le faire toujours davantage : « *Ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* » (II Cor., XII, 15). Témoignez-leur votre reconnaissance en les respectant, en leur obéissant et en les aidant de votre mieux. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

XXIII

LA PATIENCE

La patience est une vertu qui nous fait porter avec courage et persévérance les épreuves de la vie.

I

A votre âge, on se représente la vie comme un rêve doré, où tout se fera au gré de nos désirs, sans le plus léger nuage, sans que rien vienne troubler notre bonheur. Il en sera tout autrement, car le nombre des peines que nous aurons à endurer est incalculable :

Peines *physiques*, quand viennent la maladie ou le deuil. Et qui peut se flatter de toujours les éviter ?

Peines *morales* plus fréquentes encore, pour supporter un caractère irascible, une ingratitude, une parole irritante, un petit coup d'épingle, en un mot tout ce dont la vie est faite, en raison des défauts inhérents à la nature humaine.

Peines de la *conscience*, avec cette somme de soucis qu'entraîne le devoir et qui vont toujours grandissant à mesure que s'éloignent les faux mirages du monde.

Peines du *cœur*, que provoquent les affections trop promptes ou l'instabilité de celles des personnes qui nous sont chères.

Au milieu de toutes ces épreuves, pour montrer à Dieu que rien ne peut nous séparer de son amour, nous garderons une âme patiente. Nos prières, faites dans ce sens, seront de celles que Dieu exauce toujours, et nous ne pouvons mieux le glorifier qu'en nous inspirant de nos misères personnelles. Savoir souffrir sans murmure, s'abandonner avec une douce et pieuse résignation à la bonne Providence, accepter tous les ennuis qui surprennent chaque jour et qui ébranlent souvent les meilleures âmes et les

plus fermes résolutions, demande assurément un esprit de patience peu ordinaire.

Chaque jour apporte sa consolation et chaque jour a aussi ses tristesses. Nous saurons souffrir patiemment, souffrir sans qu'on le sache, avec un complet oubli de nous-mêmes. Où serait d'ailleurs le mérite, si nous ne bénissons la Providence que lorsque sa volonté est conforme à la nôtre ? Vous serez patientes, même sous le fardeau d'une croix qui, pour être invisible, n'en est pas moins lourde, même quand vous tomberez de lassitude, car « il ne faut pas jeter la faucille au moment où l'on est près de recueillir la moisson ». La vertu de patience bien entendue nous aidera à mériter le ciel ; et, au ciel, ne l'oublions pas, notre récompense sera proportionnée, non pas seulement à nos œuvres, mais encore à nos peines.

II

La patience, la résignation, quelles admirables vertus !

Quand une âme se soumet sous la main qui la frappe, quand elle prend garde d'exciter l'irritation de ceux qui l'entourent, quand elle réprime toute plainte, toute révolte sensible, elle fait déjà beaucoup et, pour le plus grand nombre, Dieu n'en demande pas davantage.

La patience chrétienne est non seulement une *résignation* paisible, mais encore un filial abandon à la divine volonté : l'âme qui possède cette vertu sait que la souffrance est la condition du progrès spirituel et l'épreuve la plus grande marque de l'amour que Dieu lui porte. Au lieu de se répandre, à l'égard du prochain, en murmures, en accès d'impatience ou de colère, elle ira jusqu'au bout dans la voie du renoncement où Dieu l'appelle, elle laissera passer, sans y répondre, un blâme, un reproche même injuste, et conservera la tranquillité la plus parfaite.

La patience, la vraie patience, sera même de sa part l'*acceptation joyeuse* de toutes les peines, et c'est avec amour qu'elle dira à Dieu : « Mon Dieu, vous me frappez, je vous en remercie ; je veux, et de tout mon cœur, comme vous le voulez et aussi longtemps que vous le voudrez. » Pauvre âme désolée, en se voyant unie au mystère de la croix, elle surabondera quand même de bonheur au milieu de ses larmes, elle en fera, à l'exemple de S. Paul, ses plus chères délices.

De même que l'or acquiert son éclat et se dégage de tout alliage en passant par le creuset, de même l'épreuve est nécessaire à l'épanouissement d'une vie vraiment chrétienne. Ce n'est pas, comme beaucoup se l'imaginent, par un chemin semé de fleurs et habilement aplani que l'on arrive en paradis. Trop nombreuses sont les jeunes filles qui ne savent pas se tenir dans les limites de la prudence et croient pouvoir accorder la pénitence de l'Evangile avec les douceurs du monde. Non, ne gaspillons pas notre temps : hélas ! en un seul jour de plaisirs profanes ne perd-on pas souvent plus qu'on a gagné pour le ciel en une année d'efforts soutenus et de labeur patient ? « C'est la patience, nous dit l'apôtre S. Jacques, qui rend l'œuvre parfaite, *opus perfectum habet* » (Jac., I, 4). S'exercer à souffrir, et même ne passer aucun jour sans quelque privation, si légère soit-elle, accepter de bon cœur celles qui nous viendront, voilà à quoi Dieu nous convie. C'est à cela que la T. S. Vierge s'est appliquée tous les jours de sa vie, et si nous voulons la suivre dans la gloire, il nous faut prendre une part de ce fardeau qu'elle a porté la première avec tant de courage.

* *

Que notre esprit de patience et de douceur ne se démente jamais ; soyez toujours bonnes, toujours prévenantes, à l'imitation de Celui qui a été patient jusque parmi les tortures de la croix. Ce sera la paix de notre dernière heure et le gage de notre salut : car « il faut avoir persévéré jusqu'à la fin, dit le Maître, pour être sauvé. » (Matth., XXIV, 13).

XXIV

LES RELATIONS

Il y a pour notre âme, dans nos relations habituelles, une question de grave importance.

I

Combien au ciel béniront éternellement telle amie qu'elles ont connue, fréquentée, à laquelle elles ont dû en partie leur bonheur ! Combien, en retour, s'écrieront au milieu du désespoir et des tourments de l'enfer : « Maudite famille, maudite maison, maudite compagne, puissé-je ne vous avoir jamais rencontrées ! » Mais ce sera trop tard, et il faudra éternellement déplorer cette frivolité et ce manque de prudence dans le choix de nos familiers.

L'influence qu'exerce sur nous le milieu environnant est considérable. Les bonnes fréquentations développent la noblesse des sentiments, l'amour de la vertu, la dignité des manières. Quand une jeune fille entretient des rapports avec d'excellentes amies, sa volonté reste généreuse pour le bien ; on la trouve respectueuse, dévouée pour sa famille ; elle manifeste à l'égard de tous une bonté empressée. Si, au contraire, elle se répand étourdiment au dehors, sans un choix de relations discrètes et sûres ; si elle respire une atmosphère où le mal se propage, je ne sais quelle désorganisation s'opère dans sa vie : peu à peu la vanité et, après elle, l'ennui envahissent son âme. Souvent le démon prend la forme de la mauvaise compagnie, en se cachant sous le voile de l'intimité, et lorsqu'on s'abandonne ainsi à une liaison perfide, on perd le sens de la piété, l'attrait des choses sérieuses et jusqu'aux leçons de la bonne éducation. Il n'en faut pas davantage pour empoisonner tout le bonheur de l'existence. Au témoignage de sainte Thérèse, mieux vaut ne point avoir d'amies que d'en avoir sans vertu. Avec ces sortes de compagnes dont on ne remarque le péril que trop tard, on s'abandonnera à des conversations peu séantes, on ira çà et là au gré d'une curiosité indiscrète, on sortira à une heure qui ne convient pas, et si

l'on n'y prend garde, on s'exposera aux pires tentations et aux pires déchéances.

II

Dès que vous trouvez dans une amie des défauts qui flattent ce qu'il y a de moins bon en vous, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de vous en éloigner, comme on s'éloigne de la vipère dont la morsure pourrait être mortelle. Combien de jeunes filles ont perdu en un jour leur sainte ignorance du mal !

Sur ce point il faut apporter de la réserve, une pratique réfléchie, ne pas se laisser égarer par des apparences, ne pas accepter des compromis, sinon toujours coupables, au moins périlleux. C'est si tôt fini d'aller heurter son âme aux pierres, aux ronces et à la boue des chemins ! Il suffit quelquefois d'un regard jeté en arrière à qui veut le comprendre. Vous examinerez donc si une compagne possède les qualités que rien ne remplace : une foi solide, un langage digne, une vie irréprochable ; et, avant de faire de son commerce une chère habitude, vous consulterez votre mère pour en recevoir ses conseils dictés par l'affection et pour ne pas subir sans contrôle l'entraînement d'un sentiment fugitif.

Une règle qui ne trompe pas, c'est d'examiner si vos relations mutuelles vous encouragent à devenir meilleures, s'il y a entre vous édification commune. Vous jugerez donc de la valeur de vos fréquentations d'après les effets qu'elles auront provoqués en vous. Ne gaspillez pas une affection qui ne doit vous servir qu'à perfectionner et embellir votre âme. Ne vous arrêtez qu'à l'amitié qui console, qui relève, qui encourage. Vous sentez-vous attirées par une réelle sympathie de caractère et un vif désir de fortifier en vous l'amour du bien, suivez alors et en toute sécurité votre penchant : une bonne compagne dont on a éprouvé la conduite judicieuse et la sagesse, c'est un des dons les plus précieux que la Providence divine puisse tirer du trésor de sa miséricorde : « *Amicus fidelis, protectio fortis,* » dit la Sainte Ecriture (Eccli., VI, 14).

Le bien et le mal sont également contagieux, surtout à votre âge où le cœur a besoin de confiance et d'épanchement. Dans ce commerce intime que forme insensiblement l'habitude de se voir et de se parler, il se fait comme une pénétration réciproque qui exerce une influence profonde sur les facultés de l'âme et sur le caractère. « Dis-moi qui tu fréquentes, et je te dirai qui tu es » ; vous avez entendu plus d'une fois cette maxime, mais vous n'en avez peut-être jamais approfondi le sens. Bien des jeunes filles doivent en grande partie le calme de leur âme à la bonne influence d'une amie fidèle qu'elles ont rencontrée au printemps de la vie, tandis que d'autres, hélas ! ont perdu par suite d'un mauvais choix la piété et les habitudes vertueuses qui faisaient le charme de ceux qui les approchaient.

* *

A votre âge, on donne facilement, je dirai : trop facilement sa confiance. C'est une raison de plus pour redoubler de prudence. Soyez discrètes et réservées, afin de ne pas tomber dans la tentation. Veillez sur votre cœur, pour qu'il ne se donne qu'à bon escient, et priez afin que Dieu écarte de vous l'amie perfide et vous accorde celle qui vous sanctifiera.

LES LITANIES DE SAINT JOSEPH

X

Joseph très chaste, priez pour nous

LA CHASTETÉ DU GRAND PATRIARCHE

Ses litanies ont résumé d'un mot : « Joseph très *juste* », toutes les vertus du grand Patriarche. Elles vont maintenant passer en revue quelques-unes d'entre elles en particulier. Etudions-les à leur suite ; et, pour aujourd'hui, arrêtons-nous à la première : « Joseph très chaste, priez pour nous. »

I. — *La pureté de S. Joseph*

Ce n'est pas sans raison que la chasteté vient d'abord : n'est-elle pas la plus belle fleur de la sainteté ? N'est-elle pas celle qu'on appelle d'un nom significatif : la vertu angélique ? La marque distinctive des anges est aussi la marque distinctive de Joseph : il pratiqua, en effet, la chasteté parfaite, se privant, non seulement des plaisirs défendus, mais même des plaisirs légitimes. Aussi a-t-on pu dire qu'il fut sur terre un ange plutôt qu'un homme.

La tradition chrétienne a choisi le lis immaculé comme symbole de la pureté ; et elle l'a donné pour blason à S. Joseph. Il fut immaculé comme son lis : sanctifié *dès* sa naissance, d'aucuns disent peu après sa conception, le futur époux de Marie resta toujours pur et maintint son âme virginale et son chaste corps loin, fort loin de la moindre éclaboussure des passions viles, dont il n'eut pas à subir les humiliants assauts.

Comment en aurait-il pu être autrement ? Joseph devait tenir ici-bas auprès de Jésus la place de Dieu lui-même. Auprès de Jésus ! Mais voyons ceux que Jésus choisit pour les mêler à sa vie terrestre : Jean-Baptiste, son Précurseur, sanctifié dès le sein de sa mère ; l'autre Jean, son disciple de prédilection, celui qu'on a appelé l'apôtre vierge ; les petits enfants, parés de leur charmante innocence... Alors comprendrait-on que son nourricier, son protecteur, celui qu'il nomme « son père », ne fût pas orné de la vertu angélique ?

Et ne savons-nous pas qu'il demeurera en contact journalier, perpétuel, avec la Reine des vierges ? N'avons-nous pas relevé déjà qu'auprès d'elle son rôle principal était de garder le trésor de sa virginité ? C'est dire, semble-t-il, ce que devait être la sienne propre. L'intimité avec l'Immaculée l'excitait à la vertu. « Le visage de la Vierge, dit le pieux Gerson, inspirait la chasteté à tous ceux qui la regardaient. Il étouffait et mortifiait toute pensée coupable, tout sentiment indigne ou contraire à la sainte vertu. Ses yeux distillaient une rosée virginale qui purifiait les cœurs. » Au vrai, l'amour qui unissait Marie et Joseph, c'était l'amour de la pureté.

D'ailleurs nous savons parfaitement, puisque le Christ nous en a avertis, que seuls les cœurs purs verront Dieu. Or Joseph a vu Dieu : il a vécu dans l'intimité de Dieu ; il a possédé Dieu pendant une trentaine d'années. Pendant ce temps, il a, comme un père son fils, coudoyé le Très-Pur qui ne s'unit qu'à la Pureté. « Quel respect, dit S. Bernardin de Sienne, quelle pureté d'âme et de corps lui étaient nécessaires à toute heure, dans ses rapports et ses paroles avec Jésus, veillant, dormant, mangeant à côté de lui ! [1] »

Ecoutons aussi S. François de Sales, qui a de si jolies pages sur la chasteté de Joseph : « De même, dit-il, que le lis sauvage n'est que l'image imparfaite du lis de nos jardins, S. Joseph a surpassé en pureté les anges de la hiérarchie la plus élevée ; car, s'il ne faut au soleil qui nous éclaire que peu de jours pour revêtir un lis de sa blancheur, si pure et si éblouissante, qui pourra concevoir à quel degré sublime s'éleva la pureté de Joseph, exposé pendant trente ans aux rayons du soleil divin ? [2] »

Une âme pieuse, Sœur Marguerite du St-Sacrement, de Beaune, a remarqué : « La grâce du divin Enfant imprimait dans l'âme de tous ceux qui conversaient avec lui un si admirable respect, que jamais personne, ni grand ni petit, n'a osé prendre la liberté de le caresser comme on fait d'ordinaire pour les autres enfants ; cette faveur a été réservée à la Sainte Vierge et à S. Joseph. »

Oui, sans doute. Et si Joseph a partagé avec Marie cet acte de bienveillance insigne de la part du Dieu trois fois saint, c'est qu'il était pur comme elle. Gerson, qui a si bien écrit de S. Joseph, l'a affirmé, et Bossuet qui, deux siècles plus tard, parlerait si éloquemment de lui, devait le redire : si Marie fut la plus pure des femmes, il fut, lui, le plus pur des hommes.

II. — *La pureté du chrétien*

I. Excellence de la pureté. — La pureté, avons-nous dit, c'est la « vertu angélique ». Elle élève l'homme bien au-dessus de l'animalité et lui confère une suréminente dignité : elle le fait vivre en « homme » et non point en « brute ». Ne serait-il même pas permis d'affirmer qu'elle le rend d'une certaine façon supérieur aux anges ? L'ange est pur, c'est vrai ; mais il l'est forcément, par nature, il ne peut pas ne pas l'être ; tandis que l'homme, par suite du péché originel et de la concupiscence, doit se contraindre : s'il reste chaste, c'est par vertu.

Je ne dis pas encore assez. La pureté nous hausse jusqu'à Dieu. Elle seule nous permet de garder indemne l'image divine imprimée en notre âme par le Créateur. « O belle vertu, ta blancheur reflète l'infinie blancheur de la Divinité, et la Divinité peut s'admirer en toi : elle y contemple ses propres traits. Tu lui fais honneur et tu compenses, dans son plan éternel, les lâchetés et les laideurs qui, de tous côtés, la déparent ! [3] »

[1] S. Bernardin de Sienne, *Titres de S. Joseph*, M.
[2] S. Fr. de Sales, 19e *Entretien*.
[3] Chan. Beaudenom.

Si la chasteté est à ce point nécessaire à l'homme, en tant que créature de Dieu, simplement, que dirons-nous si nous la considérons chez le chrétien ? Pourquoi celui-ci ne se souvient-il pas davantage que son corps est, en vérité, quelque chose de sacré ? Le baptême l'a voué à Dieu, comme un temple qui doit rester digne de lui. Et l'Eucharistie ! Qu'on songe, sans plus, que ce corps est mis par chaque communion en contact, non pas quelconque, mais direct avec le corps même de Notre-Seigneur. Oh ! quelle grandeur ! Et qui ne comprendrait que la pureté du Christ Jésus ne s'accommoderait pas de la moindre souillure, de la plus petite impureté ? Comme l'âme, si elle veut remplir son rôle de gardienne et de lumière du corps, doit, en conséquence, éviter tout ce qui, par consentement, y apporterait la corruption !

II. Ce qu'exige la vertu de chasteté. — Que devra donc faire le chrétien, pour être pur comme Dieu veut qu'il le soit ? Jésus, dont nous sommes les disciples, a eu soin de nous le préciser ; nous n'avons qu'à l'écouter. Il condamne, non seulement les actions, mais les désirs et les pensées impurs. Le désir, la pensée offensent Dieu autant que l'action, car, tout autant que l'action, ils sont *réalité*, et, si j'ose dire, réalité tangible pour Dieu. Le désir, la pensée peuvent être cachés aux yeux des hommes ; ils ne le seront jamais, ni nulle part, aux yeux de Dieu qui voit tout, qui sait tout, qui lit au fond des âmes. Ces souillures intérieures ne lui échappent pas : il les connaît et les hait.

Ce qu'on est convenu d'appeler « mauvais désir », « mauvaise pensée » — à condition, bien entendu, que le plein consentement y soit, — offense Dieu gravement et souille l'âme. De plus, si l'on commet ces péchés fréquemment, ils constituent un danger certain d'actes extérieurs, que le monde regarde comme plus avilissants. Comment en serait-il autrement ? Qui voudrait prétendre qu'il est possible d'entretenir dans son esprit l'idée du mal et de ne pas le commettre, à la fin, sans répugnance, pis : avec plaisir ? Y a-t-il beaucoup de péchés extérieurs contre la pureté qui n'aient eu leur source dans de « mauvaises pensées » ou de « mauvais désirs » volontairement entretenus ?

III. Moyens a prendre pour garder la chasteté. — La nature, viciée par la faute originelle, est trop encline à ternir en l'âme l'image de Dieu. Personne n'est debout aujourd'hui qui soit absolument sûr de ne pas tomber demain, surtout à notre triste époque de décadence qui, par les modes, les plaisirs, les préjugés, multiplie partout, au foyer comme dans la rue, les occasions de péché.

Heureux ceux qui savent les éviter ! Heureux ceux qui prêtent l'oreille aux avertissements autorisés, non pas pour en sourire ni pour hausser les épaules, mais pour en profiter ! Heureux ceux qui consentent à écouter sérieusement les conseils du divin Maître : « Si votre œil droit vous est une occasion de chute, arrachez-le et jetez-le loin de vous, car il vous est plus avantageux de perdre l'un de vos yeux que d'être jeté tout entier dans la géhenne.

Et si votre main droite vous est une occasion de chute, coupez-la et jetez-la loin de vous, car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse que de voir votre corps tout entier dans la géhenne. » Heureux ceux qui, plutôt que de pécher, se résignent au sacrifice, si dur qu'il paraisse, et coupent tous les liens qui les retiennent ou les tirent en bas : « C'est une question de vie ou de mort. Pour sauver sa vie naturelle, l'homme sacrifie bien son œil et sa main, et, pour sauver sa vie divine, le chrétien se refuserait aux retranchements nécessaires ? [1] »

Comme il serait fort, enfin, contre les attirances malsaines, le chrétien qui, au lieu de rester désœuvré — l'oisiveté est la mère de tous les vices, de celui-ci surtout, — de rechercher ces lieux de divertissements à bon droit réputés coupables, de trop compter enfin sur la force de son âme, imiterait S. Joseph, dont toutes les journées s'écoulaient soit dans le travail, soit dans la prière, qui ne cherchait d'autre plaisir que celui qu'il goûtait à son foyer, et qui demandait sans cesse à Dieu la force et le secours dont il avait besoin pour l'aimer et le servir toujours mieux !

* *

Dieu réserve une récompense bien belle aux purs. Qui ne comprend d'abord que Dieu se plaît surtout dans ces cœurs-là, qu'il les aime et les remplit de plus en plus ; ne reconnaît-il pas en eux plus qu'ailleurs son image et n'apprécie-t-il pas les sacrifices que ces âmes s'imposent afin de demeurer dignes de lui ?... Etre aimé de Dieu ainsi, et le savoir, et pouvoir se le dire, dans la solitude ou l'intimité de la méditation, n'est-ce donc rien ?...

Comment oublier la promesse de Notre-Seigneur et la « béatitude » prédite aux chastes : « Ils verront Dieu » ?

Ils verront Dieu, sur la terre même, non pas certes dans une sorte de vision béatifique anticipée, mais par la foi. L'âme pure, si elle ne peut percer les voiles du mystère, comprend, du moins, bien mieux que les autres, parce qu'elle est plus près de lui, parce qu'elle le possède, la grandeur et la sainteté de Dieu. Elle pénètre davantage dans l'intimité du Verbe, Pureté incarnée dans le sein d'une Vierge, présent parmi nous dans le tabernacle, en nous par la communion, sous les espèces visibles d'une hostie toute blanche.

Ils verront Dieu face à face, tel qu'il est, dans le beau ciel. Et plus ils auront été purs, et plus pour eux le paradis sera merveille incomparable. Ils vivront leur éternité bienheureuse dans la contemplation, la possession, l'intuition de la Pureté infinie ; ils se perdront en elle. Et puisque la connaissance que l'on aura de Dieu entraînera dans une mesure exactement proportionnée le bonheur de le posséder, alors, quelle jouissance : « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ! »

[1] Chanoine Beaudenom.

ENTRETIENS SUR LA VIE CHRETIENNE

CXXIII

LES DÉVOTIONS PARTICULIÈRES

Hœc omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult.
Un seul et même Esprit accomplit toutes ces choses, faisant à chacun sa part comme il le veut.
(I Cor., XII, 11).

Par ces choses dont l'Apôtre parle comme étant variées et nombreuses, il me plaît d'entendre ce qu'on appelle *les dévotions particulières*. Ces dévotions revêtent, en effet, des formes innombrables ; et, puisque ce sont des dévotions, elles sont, dans l'état normal des âmes, l'œuvre du Saint-Esprit.

On appelle *dévotion* un sentiment affectueux et dévoué qui s'adresse à quelque personne digne d'un culte religieux. Il est généralement admis que ce sentiment dépasse la mesure fixée par les Commandements. Ce qui est, comme on dit, « de dévotion » n'est point « de précepte ». C'est donc chose, non pas obligatoire, mais facultative. Quand une dévotion de cette nature a pour objet, non pas l'ensemble des êtres qui la méritent, mais l'un d'entre eux, elle constitue une *dévotion particulière*.

Les dévotions particulières sont un élément assez important de la vie chrétienne. Les vrais croyants en ont tous quelques-unes. Est-il un saint dans la conduite duquel on n'en remarque aucune ? Je ne le crois pas. J'ai même constaté que, pour la plupart, les saints en ont eu de très saillantes et leur ont emprunté le caractère distinctif de leur propre piété. Les uns se contentaient de leur faire une place plus ou moins grande dans leur vie privée. Ils les faisaient régner dans leur cœur et s'en inspiraient, suivant les circonstances, dans leurs oraisons jaculatoires, leurs méditations et leurs démarches. Les autres les affirmaient au grand jour de leur vie publique et leur faisaient prendre corps en des associations, des confréries, des pèlerinages, des Ordres religieux.

Il m'est donc impossible, dans une étude générale des moyens de sanctification, de passer sous silence celui qui consiste dans les dévotions particulières. Je dirai en quelques mots très pratiques ce que la doctrine catholique enseigne, relativement à ce nouveau sujet ; savoir : 1º *quelles dévotions particulières il convient d'adopter ;* 2º *quels abus il faut éviter dans leur mise en pratique ;* 3º *quels profits elles peuvent et doivent procurer.*

I

La première des règles à suivre dans le choix d'une dévotion prescrit de s'informer si elle est approuvée par l'Eglise. Cette règle se justifie d'elle-même. Il y a des contrefaçons en matière de piété comme en toute autre matière. Pour les éviter, le moyen le plus sûr consiste à solliciter le témoignage de l'Eglise. Elle seule peut dire si telle ou telle pratique de piété s'harmonise vraiment avec sa doctrine, sa discipline, son culte, son esprit.

Ce témoignage de l'Eglise s'exprime de plusieurs manières : il a souvent consisté, dans la suite des âges, en des approbations écrites, ou en des faits qui équivalaient à une approbation.

Les approbations écrites se trouvent, soit dans les décisions des Papes ou des Conciles, soit dans les livres des Docteurs et des Pères de l'Eglise.

Les faits qui supposent et emportent approbation sont assez variés. On peut prendre pour tels : — le fait que l'Eglise adopte elle-même ou recommande une dévotion ; — le fait qu'elle lui consacre une fête ; — le fait qu'elle l'enrichit d'indulgences ; — le fait qu'elle autorise l'institution d'une congrégation dont les membres s'engagent à la mettre en pratique ; — le fait qu'elle canonise et met sur les autels ses auteurs ou ses propagateurs.

Toutes les dévotions en faveur desquelles l'Eglise s'est ainsi prononcée sont, évidemment, approuvées par elle. Tout fidèle qui se sent attiré vers l'une d'elles peut l'adopter et la faire sienne.

Le nombre des dévotions qui peuvent naître dans l'Eglise est-il aujourd'hui complet ? La liste en est-elle définitivement arrêtée ? Personne ne saurait l'affirmer. Chacun pourtant constatera facilement qu'elle est assez longue pour offrir à tous un choix capable de satisfaire à leurs exigences. Peut-être, au lieu de chercher, comme on le fait parfois, des dévotions nouvelles, vaudrait-il mieux s'attacher à des dévotions déjà existantes, particulièrement à celles qui, avant nous, ont déjà produit des saints.

D'ailleurs, il en est souvent qui se proposent d'elles-mêmes à nous, avec le prestige d'une autorité à laquelle il serait difficile de résister.

Pourrions-nous, par exemple, ne nous reconnaître redevables d'aucune dévotion soit au Sacré-Cœur de Jésus, qui nous a tant aimés, soit à la Sainte Vierge, soit à nos saints Anges gardiens, soit à nos saints Patrons ou saintes Patronnes ? Pourrions-nous refuser notre dévotion, — et une dévotion très spéciale, — à un saint ou à une sainte qui nous aurait obtenu la grâce de la conversion, une guérison miraculeuse, ou quelque autre bienfait de haute valeur ? Pourrions-nous fermer notre cœur aux saints de notre temps, ou de notre Pays, quand leurs grandes vertus et leurs grandes œuvres leur valent une dévotion mondiale, ou quand leur puissante intercession fait descendre du ciel une pluie de bénédictions sur le territoire que nous habitons ?

Nous n'avons donc guère, en fait de dévotions spéciales par lesquelles puisse s'écouler ce que j'appellerais volontiers le trop-plein de notre cœur, que l'embarras du choix. Mais, au lieu de nous inspirer, dans ce choix, soit des caprices de notre imagination, soit d'un désir immodéré de nous singulariser, inspirons-nous plutôt de nos besoins spirituels, des dettes de reconnaissance que nous avons contractées envers les puissances célestes, des impulsions que l'Esprit-Saint semble, aux jours où nous sommes, donner à son Eglise.

Pour compléter ces indications, je voudrais signaler quelques-unes des dévotions que l'Eglise n'a point approuvées et qui, par conséquent, doivent être évitées.

Je nommerai, tout d'abord, celles auxquelles leurs propagateurs ont eu l'audace criminelle d'attribuer de fausses indulgences, c'est-à-dire des indulgences que les pasteurs légitimes n'y ont pas attachées. Il va de soi que de telles dévotions sont par là même très suspectes. Il est bien à craindre, soit que les objets auxquels elles rendent hommage soient eux-mêmes dépourvus d'authenticité, soit qu'elles s'accompagnent de certaines superstitions. Il en est ainsi, par exemple, de la dévotion à la mesure de la taille de Notre-Seigneur, à la mesure de la plaie de son côté, à la mesure du pied de la Sainte Vierge, à l'oraison trouvée au Saint-Sépulcre, et d'autres encore que je ne prends pas le temps d'énumérer [1].

Je dois signaler, en second lieu, les dévotions qui consistent à propager ce qu'on a appelé des *chaînes ;* en d'autres termes, celles par lesquelles on adresse à certaines personnes des prières ou déclarations écrites, avec indication d'en faire des copies qu'elles enverront à d'autres personnes, lesquelles devront en faire autant ; et tout cela avec promesses d'avantages temporels si elles s'y prêtent, ou menaces de malheurs si elles s'y refusent. Ces sortes de promesses ou de menaces sont purement imaginaires. Brisez donc la *chaîne,* quand elle arrive jusqu'à vous. Vous aurez ainsi le mérite d'arrêter le cours d'une fausse dévotion.

II

J'en viens aux abus qu'il faut éviter dans l'*adoption* ou dans la *pratique* des dévotions particulières.

I. — Dans l'*adoption* des dévotions spéciales, il est sage d'user d'une certaine modération.

C'est un excès dont on a presque toujours lieu de se repentir que d'adhérer sans examen à toutes les dévotions qui se présentent. Entrer dans toutes les confréries, porter tous les scapulaires et toutes les médailles, prendre place dans tous les pèlerinages, s'astreindre à toutes les innovations de la piété, est sans doute un témoignage irrécusable de bonne volonté, mais aussi une imprudence et une indiscrétion. Car ces dévotions imposent des charges ; et ces charges accumulées finissent par composer un fardeau littéralement intolérable. On ne peut plus, à la fin, satisfaire à tous les engagements contractés, ni payer toutes les cotisations auxquelles on s'est obligé, ni même réciter toutes les prières qu'on s'est imposées. On finira donc par rejeter le joug trop pesant auquel on s'est maladroitement soumis. On dira, et c'est une vérité, que ces sortes de promesses n'obligent pas en conscience. Ce sont des résolutions ou des projets ; mais non pas des vœux. Pourtant, quiconque y manque trahit toujours plus ou moins la parole donnée. Mieux vaudrait prendre beaucoup moins d'engagements, mais faire exactement ce à quoi on s'est engagé.

Un autre inconvénient de l'excès dont je parle se trouve dans ce fait qu'adopter toutes les dévotions aboutit à n'en avoir aucune qui puisse vraiment s'appeler dévotion *spéciale*. Cette expression : *dévo-*

[1] On en verra d'autres encore dans l'ouvrage bien connu du R P Maurel : *Le Chrétien éclairé sur la nature et l'usage des indulgences*, p. 75 et suiv. ; — ou dans la Lettre circulaire du cardinal de Bonald, archev. de Lyon, du 14 avril 1857.

tion spéciale, indique naturellement une prédilection et une préférence. Elle est donc un peu exclusive. Or, quand on accepte tout, on ne fait point de préférence. Dire à tout venant : « C'est vous que j'aime le mieux, » équivaut à n'aimer personne. Or, il en est des dévotions particulières comme des amis préférés : on ne peut en avoir de véritables qu'à la condition de ne point en avoir beaucoup.

II. — Relativement à la *pratique* des dévotions spéciales, je me contenterai de donner les deux conseils suivants, dont l'opportunité n'échappera à personne.

Mon premier conseil se rapprochera d'une observation exprimée tout à l'heure et recommandera la *fidélité* aux promesses que chacun a faites en adoptant ses dévotions. Si ces promesses n'obligent pas sous peine de péché, elles n'en sont pas moins une parole donnée. L'honneur, à défaut de la conscience, commande de les accomplir. — Un conseil, à cet égard : beaucoup se facilitent cet accomplissement en dressant une liste écrite des dévotions qu'ils ont adoptées ; sur cette liste, ils font mention : d'un côté, des observances prescrites par chacune de ces dévotions ; et, de l'autre, des indulgences et autres avantages spirituels auxquels elles donnent droit. Ils prennent soin de relire cette liste à des intervalles réguliers. Et, par là, ils s'épargnent à eux-mêmes l'inconvénient d'oublier soit ces charges, soit ces avantages. Il y a là un moyen facile à employer pour faire régner l'ordre et la précision dans cette région parfois assez mal tenue des dévotions particulières.

Mon second conseil rappellera l'existence d'une *hiérarchie* entre les différentes dévotions et pressera de la respecter.

Cette hiérarchie s'appuie sur le rang qu'occupent, dans l'échelle des êtres, ceux auxquels nos dévotions s'adressent. Ainsi, au degré le plus élevé, nous placerons les dévotions envers Dieu ou envers l'une des Personnes divines. Telles, les dévotions envers l'Esprit-Saint, envers Notre-Seigneur, son Cœur sacré, son Sang précieux, l'un ou l'autre de ses mystères. Au-dessous, nous mettrons les diverses dévotions envers la Sainte Vierge. Puis viendront les dévotions envers les saints Anges et envers les Saints. Il importe d'observer cette hiérarchie et de rendre à chacune des personnes que nos dévotions honorent des hommages proportionnés à leur dignité respective. Il n'est pas permis de mettre, soit dans notre considération, soit dans notre amour, soit dans notre culte, Dieu au-dessous des Saints.

Une dévotion est certainement vicieuse, quand elle semble tenir moins à la gloire de Dieu qu'à la gloire de ses Saints et témoigne à ceux-ci plus de piété qu'à leur Créateur. Il serait assez rationnel de laisser paraître cette différence dans la décoration même des sanctuaires, des autels et des saintes images. Les hommes de doctrine éprouvent toujours une sorte de regret, quand ils voient la statue d'un Saint environnée de fleurs, brillant de mille feux, entourée par des multitudes de fidèles, et cela à côté d'un tabernacle où se garde l'Eucharistie, mais qui reste sans éclat, sans honneur, sans aucun adorateur.

Il est une autre hiérarchie encore, dont je dois dire un mot. C'est celle qui élève les pratiques de simple *dévotion* au-dessus des pratiques d'*obligation*. Je l'ai rappelé dès les premières paroles de cet entretien : ce qui est de *dévotion* n'est pas de *précepte*, aucune loi ne le commande, il peut donc être omis sans péché. Au contraire, la conscience est engagée dans ce qui oblige, et c'est une faute de l'omettre. Si donc il faut choisir entre une pratique commandée et une pratique de dévotion, laissez la pratique de dévotion pour accomplir la pratique commandée. — Cette préférence donnée aux œuvres prescrites sur les œuvres facultatives, bien qu'elle soit un devoir rigoureux, n'a pas toujours été assez observée par les amis de la dévotion. Bossuet le reprochait avec amertume aux dévots de son époque. « L'on s'inquiète, disait-il, si l'on n'a pas dit son chapelet, ou s'il manque quelque *Ave Maria* à la dizaine ; et l'on arrache tous les jours sans peine quatre ou cinq préceptes à l'observance du Décalogue [1]. » D'autres en faisaient autant pour le saint Scapulaire ou pour d'autres dévotions. D'où une perversion profonde et souverainement périlleuse de l'esprit chrétien.

Comment s'expliquait-elle ? — On peut facilement le conjecturer. Quelques prédicateurs avaient, sans doute, vanté devant certaines assemblées, sans assez s'expliquer, l'utilité de telle ou telle pratique de piété pour le salut des âmes. Leurs auditeurs s'étaient persuadé, sans y réfléchir assez, que ces pratiques suffiraient à les sauver. Couverts donc, par ce chapelet ou ce scapulaire, avec lesquels personne, pensaient-ils, ne peut être damné, ils se sont crus à l'abri de toutes les menaces de Dieu. Aussi ont-ils donné à peu près libre cours à leurs passions. On aurait volontiers cru, à les voir, que Jésus-Christ s'est trompé, quand il a dit : « Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements [2]. » — Eh bien, non ! Jésus-Christ ne s'est point trompé. Bossuet affirme avec raison que les dévotions dont nous venons de parler sont des dévotions superstitieuses [3] et qu'il faut leur appliquer ces paroles du prophète Isaïe : « Ces œuvres, auxquelles on met sa confiance, sont des œuvres de néant. La toile dont elles composent le tissu sont des toiles d'araignée... Ceux qui se confient en elles suivent un chemin de désolation et de ruine » (Is., LIX, 5-7).

Laissons donc à leur place normale les différentes pratiques de piété, et mettons toujours celles qui obligent avant celles qui n'obligent pas. L'oubli de cette loi essentielle a toujours eu pour résultat de déconsidérer les dévotions spéciales ; car il les a fait dégénérer en de méprisables et criminelles contrefaçons.

III

Il me reste à expliquer quels avantages peuvent et doivent nous procurer les dévotions particulières.

J'en signalerai trois principaux.

I. — Le premier consiste dans la *protection* des Saints à qui ces dévotions s'adressent.

[1] Sermon pour le 2e dimanche de l'Avent, second point.
[2] *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata* (Math., XIX, 17).
[3] *Ibid.*

Je me rappelle ici une des particularités de l'histoire romaine. C'était, dit-elle, un usage courant dans l'ancienne Rome que les pauvres et les faibles s'attachassent par groupes nombreux à quelque famille riche et puissante, en qualité de partisans et, comme on disait alors, de « clients ». Les clients entouraient de leurs hommages la famille dont ils avaient fait choix. En retour, cette famille les couvrait de sa protection et leur venait en aide quand ils avaient besoin de son secours. Nos dévotions nous font, à l'égard du Saint à qui elles nous lient, une situation analogue à celle-là. Nous devenons, nous aussi, ses *clients ;* mais lui, de son côté, nous prend sous son égide et nous permet d'avoir recours à lui dans nos épreuves et nos afflictions. Il n'y a, dans cet état de choses, rien que de légitime ; et, à ce point de vue, notre piété peut nous être singulièrement avantageuse. Je ne puis qu'applaudir aux garanties de bonheur et de prospérité dont elle nous entoure. Les grands Saints jouissent, au ciel, d'un crédit considérable. Ils peuvent obtenir et obtiennent souvent de Dieu des grâces de la plus haute valeur... Et pourtant, il est ici un danger contre lequel je dois vous prémunir. La clientèle des grandes familles romaines ne leur demandait que des faveurs d'ordre temporel. Elle avait raison. Car telle était la sphère au sein de laquelle s'exerçaient l'influence et le crédit de ses protecteurs, telle aussi celle où se jouaient ses propres destinées. Mais vous vous trompez vous-mêmes lorsque, sans discernement, vous adressez aux Saints qui sont l'objet de votre dévotion de semblables instances. Ce n'est point qu'ils manquent d'une puissance d'intercession capable de satisfaire à vos vœux. Mais c'est que leur sphère d'action est infiniment plus élevée et que, parmi tous les biens dont vous pouvez avoir le désir, les biens matériels sont, à leurs yeux, les moins importants et les moins dignes de prendre place dans vos prières. Les dévotions doivent avoir pour but direct la sanctification et le salut des âmes, mais non pas la guérison des maladies, ni la réussite des entreprises, ni la sauvegarde des intérêts temporels. Ce n'est pas chrétien de les utiliser pour des fins indignes d'elles ; au moins, ne manquons pas, quand nous demandons aux Saints quelque bien profane, d'ajouter à notre prière la promesse formelle d'employer ce bien, s'ils nous l'obtiennent, au progrès de notre âme dans la vertu et à la gloire de Dieu.

II. — Le second des avantages propres aux dévotions particulières consiste à nous donner des *modèles.*

Il est souverainement utile aux chrétiens soucieux de leurs destinées éternelles d'avoir de bons modèles. Un modèle bien choisi et bien aimé sera toujours pour eux d'un puissant secours. Ses exemples leur indiqueront les vertus à pratiquer, les moyens à employer, les obstacles à éviter, les ennemis à combattre, les espérances à cultiver. Non seulement il donnera ces indications importantes, mais encore il encouragera à les suivre. Il suffira d'élever le regard vers la récompense dont il jouit pour s'assurer des forces capables de remporter toutes les victoires.

L'imitation d'un modèle offre enfin le plus sûr moyen de lui plaire. Quand il voit ses clients reproduire fidèlement ses efforts, ses progrès et ses vertus, s'embraser des feux dont il a brûlé et se couronner des mêmes lauriers, il s'éprend, pour eux, d'un amour et d'un dévouement qui dépassent toute mesure. Qu'ils ne doutent point de leur salut ! Du haut du ciel, s'il le fallait, il leur tendrait la main. Et eux n'auraient qu'à la saisir pour lui permettre de les soulever au-dessus de ce bas monde et de les faire entrer dans les splendeurs du Paradis.

III. — Aux avantages dont je viens de parler, l'Eglise a cru devoir, pour rendre plus attrayantes certaines dévotions particulières, en ajouter quelques autres. Telles, les indulgences dont elle les a enrichies ; tels aussi certains privilèges dont les écrits destinés à propager ces dévotions font généralement mention.

Ici, je ne puis entrer dans aucun détail, tant sont variées les faveurs que j'aurais à signaler.

* *

Je rappelais avec l'apôtre S. Paul, au début de cet entretien, que les dévotions particulières sont, dans leur diversité, l'œuvre du Saint-Esprit. C'est à cette hauteur qu'il faut se placer pour les bien comprendre. Elles font partie des opérations auxquelles cet Esprit se livre dans les âmes. On doit donc le consulter pour bien savoir celles qu'il convient d'adopter. On le consultera aussi pour savoir exactement comment il faut les pratiquer, quels abus on doit éviter dans leur usage, quels profits on en peut tirer. Sous sa direction, ces dévotions resteront dans leur rôle normal. Elles mettront tout ensemble du cœur dans la religion et de la religion dans le cœur. Elles éviteront tout extrême et traceront leur route à égale distance de tout écueil. Elles jouiront, sans en abuser et sans les pervertir, des augustes et douces industries de la piété. Les âmes fidèles trouveront en elles de la force et de la consolation. Dieu en sera mieux servi et mieux glorifié. Et les méchants eux-mêmes, édifiés de ces pratiques toujours discrètes et mesurées, en respecteront le caractère et rendront hommage à l'excellence et à la sainteté de la vie chrétienne. Ainsi soit-il.

SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

XIV

1891, L'ANNÉE D'ACTION DE GRACES

L'année 1891, qui suivit sa profession, fut marquée par de grandes ferveurs spirituelles ; on pourrait l'appeler « l'année d'action de grâces. »

Les peines intérieures de la jeune Carmélite subsistaient toutefois ; mais, habituée à souffrir, elle y eût été insensible s'il ne s'y fût mêlé encore quelques inquiétudes. Pendant la Retraite générale, elle s'en ouvrit au Père qui la prêchait. Faisait-elle tout ce qu'elle pouvait ? Correspondait-elle parfaitement à la grâce ? Car elle constatait en elle, ou elle croyait constater, de petites fautes, de petits nuages qui gâtaient le ciel bleu de l'amour divin. Le religieux lui dit en souriant que ses fautes ne faisaient

pas de peine au bon Dieu. Et il ajouta : « En ce moment, je tiens sa place auprès de vous. Eh bien ! je vous affirme de sa part qu'il est très content de votre âme. »

Ses fautes « ne faisaient pas de peine au bon Dieu » ; c'est donc que ce n'étaient pas des fautes ; mais elle ne veut pas en tirer cette conclusion. Elle en conclut seulement que Dieu est bien bon, « plus tendre qu'une mère ». Une mère est toujours prête « à pardonner les indélicatesses de son enfant ». Elle remercie Dieu de ce que ses indélicatesses ne l'offensent pas et qu'il continue à l'aimer. Car rien au monde ne lui serait pénible comme de sentir que Dieu se détourne d'elle. « La crainte me fait reculer, dit-elle. Avec l'amour non seulement j'avance, je vole. » Ses sécheresses ne l'inquiètent pas ; elle en souffre sans doute, mais elles n'offensent pas Dieu, et elles sont voulues de lui. Son âme admirablement détachée ne se recherche en rien, elle ne songe pas à elle-même. Elle vit dans cette pensée que les visites de Notre-Seigneur ne doivent pas lui apporter de satisfactions spirituelles, elle ne les désire même pas ; elle ne désire qu'une chose : c'est que ses visites lui procurent de la satisfaction à Lui, et Le consolent. Ses actions de grâces sont pour elle sans jouissance : « Il n'y a pas d'instants où je sois moins consolée, » écrit-elle, mais elle déclare que c'est tout naturel : Jésus vient à elle « uniquement pour son plaisir à lui » ; elle ne compte pas, elle ne mérite pas que Dieu s'occupe d'elle, et elle est ravie de demeurer à cette place de l'humilité où elle ne compte pour rien. N'est-ce pas là le sommet de la perfection ?

Elle se représente son âme « comme un terrain libre » où il n'y a rien que des décombres, des imperfections. Jésus y descend, il faut donc l'orner, lui dresser une tente digne de lui. Elle se dit, avec une pleine conviction, qu'elle est impuissante à rien faire. Alors elle prie la Sainte Vierge de dresser elle-même cette tente, d'enlever ces décombres, et d'orner cette demeure de la parure splendide de ses vertus. Elle convie les anges et les saints à venir y chanter des cantiques d'amour céleste. Et elle, que fait-elle ? Elle regarde, elle contemple ces splendeurs où elle n'est pour rien ; elle écoute les chants du ciel ; elle voit Jésus qui est content d'être si magnifiquement reçu. « Et moi, dit-elle, je partage sa joie. »

« Tout cela, ajoute-t-elle, n'empêche pas les distractions et le sommeil de venir m'importuner ; aussi n'est-il pas rare que je prenne la résolution de continuer mon action de grâces la journée entière, puisque je l'ai si mal faite au chœur. » Ainsi elle contemple, mais sa contemplation n'est point passive, sa volonté réagit sans cesse pour lutter contre les imperfections et s'élever à des actes parfaits. Elle se tient à la dernière place, elle s'humilie ; mais l'humiliation où elle se complaît, loin de la décourager, — car alors il resterait en elle de l'orgueil, — augmente au contraire son amour et sa reconnaissance pour Dieu, si grand, qui l'aime pourtant, qui daigne la regarder, elle si petite. « Aussi, écrit-elle, je suis loin de marcher dans la voie de la crainte ; je sais toujours trouver le moyen d'être heureuse et de profiter de mes misères. »

Ces dispositions nous montrent une âme très équilibrée. Elle connaît sa faiblesse au regard de Dieu, et cette considération ne la déprime point, ne la diminue point. Elle se voit telle qu'elle est, et bien qu'elle ne commette pas de fautes qui « fassent de la peine au bon Dieu », elle ne s'en exalte point, car elle a le sentiment profond des imperfections qui demeurent en elle.

Aussi bien avait-elle constamment sous les yeux l'exemple de sa sœur aînée, Marie, Sœur Marie du Sacré-Cœur, qu'elle regardait comme son idéal vivant et à qui elle voulait ressembler en tout. Celle-ci peignait de charmantes miniatures et composait de jolies poésies. Thérèse, à son grand regret, n'avait pas appris le dessin, ni la peinture, pour lesquels on avait cru, à tort, qu'elle n'avait pas de grandes aptitudes ; elle réussit néanmoins quelques tableaux, au grand étonnement de la communauté, et surtout elle fit des pièces de poésie ravissantes.

* *

Ainsi se passa pour elle cette année d'action de grâces.

Deux mois après la grande retraite, la fondatrice du Carmel de Lisieux, Mère Geneviève de Sainte-Thérèse, rendait à Dieu sa belle âme religieuse. Elle avait élevé Thérèse avec une fermeté clairvoyante, admirant le travail divin, dans cette âme de choix, et la suivant attentivement. Elle devinait ses troubles intérieurs et la ramenait alors dans la voie de la paix. Thérèse, un jour qu'elle était extrêmement éprouvée, entra à l'infirmerie pour lui faire sa visite. Il y avait là deux sœurs anciennes ; Thérèse se retirait par discrétion, mais la Supérieure la rappela :

— Attendez, ma petite, lui dit-elle, j'ai seulement un mot à vous dire. Vous me demandez toujours un bouquet spirituel. Eh bien ! aujourd'hui je vous donne celui-ci : *Servez Dieu avec paix et avec joie ; rappelez-vous, mon enfant, que notre Dieu est le Dieu de la paix.*

La jeune religieuse fut surprise et émue de ces paroles qui répondaient si bien à son état d'âme, et elle crut d'abord qu'elles avaient été inspirées à la Supérieure par une révélation intime. La Mère Geneviève l'en dissuada : elle n'avait eu d'autre lumière que celle que Dieu accorde à ceux qui sont chargés de la conduite des âmes et qui en ont un souci constant. Mais sœur Thérèse admira comment Jésus vivait en cette âme, et la faisait agir et parler : « Cette sainteté-là, dit-elle, me paraît la plus vraie, la plus sainte. »

Une autre fois elle lui dit : « Ma Mère, vous n'irez pas en Purgatoire. — Je l'espère, » répondit doucement la Supérieure. La petite sœur Thérèse se souvint de cette parole au lit de mort de la Mère Geneviève. Elle n'avait jamais vu mourir personne. Quand la mourante rendit le dernier soupir, elle eut le sentiment que la bonne Mère était allée droit au ciel. Chacune des religieuses réclama quelque relique d'elle. La petite sœur Thérèse eut la sienne, précieuse, et qu'elle garda précieusement. Pendant l'a-

gonie elle avait remarqué une larme qui brillait à la paupière de la malade. Cette larme y était encore quand la dépouille mortelle fut exposée au chœur. « Alors, prenant un linge fin, raconte-t-elle, j'osai m'approcher le soir, sans être vue de personne, et j'ai maintenant le bonheur de posséder la dernière larme d'une sainte. »

Peu après, une nuit, elle eut un songe. La Mère Geneviève distribuait à chacune de ses religieuses quelque chose qui lui avait appartenu. Quand elle vint à sœur Thérèse, ses mains étaient vides, elle avait tout donné. La jeune Carmélite pensait qu'elle ne recevrait rien, mais la bonne Mère la regarda avec tendresse et lui dit par trois fois : « A vous, je laisse mon cœur. »

Sans doute ce n'était qu'un songe, mais il est certain que Dieu nous parle quelquefois, nous avertit en songe. Bientôt nous verrons la petite sœur Thérèse maîtresse des novices, malgré son admission récente au Carmel, et dans sa direction, dans ses avis, dans ses entretiens, nous retrouverons le cœur de la bonne Mère Geneviève.

XV

LA MORT DE SON PÈRE

Une grande épreuve était réservée à la petite sœur Thérèse.

Son père avait eu une attaque avant leur voyage à Rome. Il s'en était remis, mais pendant le voyage elle remarqua qu'il se fatiguait facilement, et que sa physionomie altérée accusait la souffrance, l'épuisement. L'émotion aussi usait ses forces. Il fut présenté à Léon XIII comme le père de deux Carmélites, et il fut ravi de recevoir sa bénédiction. D'ailleurs bien venu partout, admiré des pèlerins, obligeant pour tous, habituellement joyeux, il n'en éprouva pas moins les petits ennuis du pèlerinage. Il allait à Rome avec foi, en esprit de pénitence, et il se trouvait avec des laïques qui, bien que catholiques, étaient animés de tout autres sentiments. L'esprit du monde les avait saisis, sa piété contrastait avec leurs manières, et il en souffrait.

C'est par ces humbles sacrifices que grandit la vertu. Aussi avait-il réussi à dompter sa vivacité naturelle, et les choses de la terre ne le touchaient plus. Jamais peut-être il n'avait prononcé une parole contre la charité, et ses filles admiraient comment de plus en plus il tournait tout à la charité.

Il n'en était pas moins extrêmement sensible. Il revint de Rome brisé d'émotion. Il eut alors une seconde attaque, mais qui n'eut pas d'effets funestes. Cependant on attendit qu'il fût pleinement remis pour la prise d'habit de Thérèse, le 10 janvier 1889. Mais il se sentait atteint, et il se préparait à mourir. Il voulut offrir généreusement à Dieu ce qui lui restait de vie et de forces.

Un jour il vint au parloir du Carmel avec Céline et Léonie, pour voir la sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, et il leur dit dans la conversation :

— Mes enfants, je reviens d'Alençon. J'y ai reçu dans l'église Notre-Dame de si grandes grâces, de telles consolations, que j'ai fait cette prière : « Mon Dieu, c'en est trop ! Oui, je suis trop heureux ! Il n'est pas possible d'aller au ciel comme cela ; je veux souffrir quelque chose pour vous. » Et je me suis offert...

« Le mot *victime* expira sur ses lèvres, raconte Thérèse. Il n'osa pas le prononcer devant nous, mais nous avions compris... »

Dieu agréa son sacrifice, et le 12 février, un mois après la prise d'habit, commença la grande épreuve pour tous, le long martyre de quatre ans qui acheva d'épurer sa belle âme. Nous nous souvenons qu'il ne put assister à la prise de voile de sa Thérèse, le 24 septembre 1890, et que cette journée-là fut tout entière « voilée de larmes ». « J'avais supporté sans pleurer, écrit la jeune Carmélite, des épreuves beaucoup plus grandes, mais alors j'étais aidée d'une grâce puissante ; tandis que, le 24, Jésus me laissa à mes propres forces, et je montrai combien elles étaient petites. » Dans cette chrétienne famille, les peines étaient supportées en commun, c'est-à-dire qu'elles étaient également dures pour tout le monde. Les deux filles qui étaient restées dans le monde, tout en se promettant d'en sortir quand elles le pourraient, donnèrent à leur père les soins les plus dévoués et les plus touchants. Puis quand la paralysie devint générale, l'oncle Guérin le prit chez lui. Sa fille Jeanne avait épousé, huit jours après la prise de voile de Thérèse, le docteur La Néele, et il ne restait à la maison que son autre fille Marie, qui songeait elle aussi à embrasser la vie religieuse. Le pauvre paralysé ne fut donc pas abandonné, et l'on s'ingéniait à lui rendre la vie plus supportable. La paralysie générale dura deux années, pendant lesquelles il aurait trouvé de l'amertume dans ce sacrifice de lui-même qu'il avait librement et généreusement offert, s'il n'eût été soutenu par sa foi profonde et son amour de Dieu. Il n'était plus qu'une ruine, qui s'écroulait un peu plus chaque jour, mais par avance il vivait au ciel où il retrouverait tous les siens, et il remerciait Dieu de se voir ainsi soigné et consolé par des anges de la terre.

Sa grande douleur était d'être privé de la présence et de la douce parole de sœur Thérèse, et celle-ci en avait aussi beaucoup de chagrin. Ce sont là les grands sacrifices que comporte la vie religieuse. Pour suivre Jésus-Christ, il faut renoncer à son père et à sa mère, et lui faire tous les sacrifices du cœur, parce que lui seul mérite d'être pleinement aimé, lui seul est au-dessus de tout. Le cœur n'en est pas moins brisé ; l'âme sacrifiée offre alors douloureusement et généreusement à Dieu « les morceaux de ce cœur », et Dieu agrée ces splendides preuves d'amour, se réservant d'accorder, même en ce monde, des consolations et des grâces admirables qui compensent et récompensent ces nobles sacrifices.

Une seule fois pendant sa longue maladie le vieillard put se faire transporter au parloir du Carmel. « Ah ! quelle entrevue ! s'écrie sœur Thérèse. Au moment de nous séparer, comme nous lui disions au revoir, il leva les yeux, et nous montrant du doigt le ciel, il resta ainsi bien longtemps, n'ayant pour traduire sa pensée que cette seule parole prononcée d'une voix pleine de larmes : *Au ciel !* »

Cette âme prédestinée s'en alla vers Dieu le 29 juillet 1894, en la fête de sainte Marthe, la pieuse hôtesse de Jésus-Christ. La maison de M. Martin n'avait-elle pas des ressemblances frappantes avec la douce maison de Béthanie ?

* *

Le 19 août suivant, Thérèse de l'Enfant-Jésus écrivait à sa sœur Céline, qui bientôt allait venir la rejoindre au Carmel, cette lettre où elle lui parlait déjà de sa mort prochaine et déversait son espérance de revoir bientôt son père bien-aimé :

« C'est peut-être la dernière fois, ma chère petite sœur, que je me sers de la plume pour parler avec toi : le bon Dieu a exaucé mon vœu le plus cher ! Viens, nous souffrirons ensemble, et puis, *le bon Dieu prendra l'une de nous,* et les autres resteront pour un peu de temps dans l'exil. Ecoute bien ce que je vais te dire : *Jamais, jamais le bon Dieu ne nous séparera. Si je meurs avant toi, ne crois pas que je m'éloignerai de ton âme ; jamais nous n'aurons été plus unies.* Surtout ne te fais pas de peine de ma prophétie, c'est un enfantillage. Je ne suis pas malade, j'ai une santé de fer ; *mais le Seigneur peut briser le fer comme l'argile.*

« Notre père chéri nous fait sentir sa présence d'une manière qui me touche profondément. Après une mort de cinq longues années, quelle joie de le retrouver comme autrefois, et plus paternel encore ! Oh ! comme il va te rendre les soins que tu lui as prodigués ! Tu as été son ange, il sera ton ange à son tour. Vois donc, il n'y a pas un mois qu'il est au ciel, et déjà, par son intervention puissante, toutes tes démarches réussissent. Maintenant, ce lui est une chose facile d'arranger nos affaires ; aussi a-t-il eu moins de peine pour sa Céline que pour sa pauvre petite reine. »

« Le vœu le plus cher » de Thérèse, c'était d'amener sa sœur Céline auprès d'elle au Carmel de Lisieux. C'étaient deux belles âmes, qui se comprenaient et qui s'aimaient. Des difficultés s'étaient présentées comme pour Thérèse, et celle-ci avait la confiance que leur bon père travaillait victorieusement à les dénouer. Nous reviendrons sur ce sujet.

Quant à Léonie, elle avait déjà trouvé sa voie pendant la maladie de son père : elle était entrée chez les Visitandines de Caen. Thérèse lui écrit en janvier 1895, six mois après la mort de leur père :

« Comme l'année qui vient de s'écouler a été fructueuse pour le ciel !... Notre père chéri a vu ce que « l'œil de l'homme ne peut contempler », il a entendu l'harmonie des anges... et son cœur comprend, son âme jouit des récompenses que Dieu a préparées à ceux qui l'aiment. Notre tour viendra aussi. Oh ! qu'il est doux de penser que nous voguons vers l'éternel rivage !

« Ne trouves-tu pas, comme moi, que le départ de notre père bien-aimé nous a rapprochées des cieux ? Plus de la moitié de la famille jouit maintenant de la vue de Dieu, et les cinq exilées ne tarderont pas à s'envoler vers leur Patrie. Cette pensée de la brièveté de la vie me donne du courage, elle m'aide à supporter les fatigues du chemin ! Qu'importe un peu de travail sur la terre ? Nous passons et n'avons point ici de demeure permanente ! »

Quelle belle et fortifiante pensée que celle des familles qui ne se quittent que pour se reformer au ciel !

XVI

CÉLINE

Il régnait une grande intimité entre la petite sœur Thérèse et sa sœur Céline. Celle-ci était religieuse d'esprit et de cœur, mais elle ignorait dans quel Ordre religieux elle était appelée, et elle ne se sentait point d'attrait pour le Carmel, elle le prétendait du moins. D'ailleurs elle était retenue au chevet de son père, où elle finit par demeurer seule, sa sœur Léonie étant entrée en religion. Alors il s'établit entre elle et la jeune Carmélite une correspondance très pieuse où Thérèse s'applique d'abord à maintenir sa sœur dans un état d'âme très religieux, l'habituant à se considérer déjà comme une épouse de Jésus-Christ, puis à la diriger peu à peu vers le Carmel. Elle était convaincue en effet que là était pour Céline le port de salut, et qu'elle ne trouverait que là le repos de son âme toujours inquiète.

Quand M. Martin fut gravement frappé le 12 février 1889, Thérèse écrit à sa sœur : « Céline, loin de nous plaindre à Notre-Seigneur de cette croix qu'il nous envoie, je ne puis comprendre l'amour infini qui l'a porté à nous traiter ainsi. Il faut que notre père soit bien aimé de Dieu pour avoir tant à souffrir ! Quelles délices d'être humiliées avec lui ! L'humiliation est la seule voie qui fait les saints, je le sais ; je sais aussi que notre épreuve est une mine d'or à exploiter. Moi, petit grain de sable, je veux me mettre à l'œuvre, sans courage et sans force ; et cette impuissance même me facilitera l'entreprise ; je veux travailler par amour. C'est le martyre qui commence... Ensemble, ma sœur chérie, entrons dans la lice ; offrons nos souffrances à Jésus pour sauver des âmes. » (28 février 1889).

Elle a besoin « d'oublier la terre », besoin de souffrir ; car, sans souffrance, pas d'amour : « La souffrance est notre gagne-pain. Elle est si précieuse que Jésus est descendu du ciel tout exprès pour la posséder. » (12 mars).

« C'est bien dur de vivre sur la terre... » Mais « pendant les courts instants qui nous restent, sauvons des âmes. Je sens que notre Epoux nous demande des âmes, des âmes de prêtres surtout... C'est lui qui veut que je te dise cela. » (14 juillet). Cette pensée lui est familière ; elle sait que les âmes des prêtres sont exposées, et qu'ils sauvent eux-mêmes d'autant plus d'âmes qu'ils comprennent mieux la sainteté de leur ministère.

Elle envoie le 22 octobre suivant à Céline, « la vraie petite sœur de son âme », une image de la Sainte Face afin qu'elle soit une autre Véronique, « qu'elle essuie tout le sang et les larmes de Jésus, son unique Bien-aimé, qu'elle lui donne des âmes ! » Toujours la même passion pour les âmes, que Jésus-Christ a tant aimées qu'il a versé son sang pour elles.

Ces lettres sont singulièrement élevées, douces, édifiantes, empreintes d'une piété qui monte sur les